



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 30 mai 2024
Convocation du : 22 mai 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le trente mai à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN,, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Arnaud MARIÉ, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Lahcem AIT EL HAJ, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Grégory PICKEU, Pierre VANNESTE, Sophie TANGUE conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre VANNESTE,

DE24.045

FINANCES
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
OFFICE DE TOURISME DE L'ARMENTIÉROIS
ET DES WEPPEES
EXERCICE 2024

Autorisation - Approbation

(38)

Une demande de subvention de fonctionnement a été présentée par l'Office de Tourisme de l'Armentiérois et des Weppes pour l'année 2024.

Conformément à la délibération DE22.047 du 24 mars 2022 et à la convention dans laquelle la Ville délègue à l'Office de Tourisme de l'Armentiérois et des Weppes l'accueil du public pour les deux espaces d'exposition temporaire et permanent, cette subvention est proposée afin de couvrir à hauteur de 50 % le coût indexé d'un poste de chargé d'accueil.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le versement suivant :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Perçu 2023	Montant Proposé 2024
65748/633	Office de Tourisme de l'Armentiérois et des Weppes	12 000 €	12 000 €

Le versement de cette subvention se fera en une fois en août 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ce versement.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

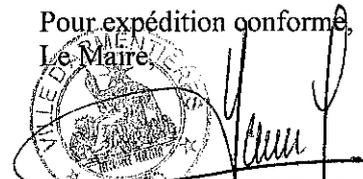
N'ont pas pris part au vote : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Dominique BAILLEUL, Hans LANDLER.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pierre VANNESTE
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,
Le Maire



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille